

## AVIS

**Objet:** Ayyanan et Ananth Thulasiram Easwara – la réalisation de forages géothermiques 2, rue F. Faber à L-7573 Mersch

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 4 août 2025, réf EAU-AUT-25-00545, concernant la réalisation de 2 forages géothermiques 2, rue F. Faber à L-7573 Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 18 août au 26 septembre 2025 inclus.

Mersch, le 14 août 2025  
le secrétaire, le bourgmestre,

